

Municipalité de Palmarolle

AUX CONTRIBUABLES DE PALMAROLLE

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation Règlement nº 305

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ CE QUI SUIT :

Lors d'une séance tenue le 8 août 2017, le conseil municipal a adopté le premier *Projet de Règlement* n° 305.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 12 septembre 2017 à 19 h, à la salle du conseil, située au 499, route 393 à Palmarolle.

Au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué et les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet pourront se faire entendre.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal au 499, route 393, à Palmarolle, les jours ouvrables, de 9 h à 12 h, et de 12 h 30 à 16 h.

Le projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire s'appliquant à une partie de la zone 101 située entre la 11^e Avenue Ouest et la limite nord du périmètre urbain.

DONNÉ À PALMAROLLE CE TRENTIÈME JOUR DU MOIS D'AOÛT 2017

CAROLE SAMSON, DIRECTRICE GÉNÉRALE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(ARTICLE 420 DU CODE MUNICIPAL)

JE SOUSSIGNÉE, CAROLE SAMSON, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, DE LA MUNICIPALITÉ DE PALMAROLLE, RÉSIDANT À PALMAROLLE, CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN AFFICHANT TROIS COPIES, LE TRENTIÈME JOUR DU MOIS D'AOÛT 2017, AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT, CE TRENTIÈME JOUR DU MOIS D'AOÛT 2017.

CAROLE SAMSON, DIRECTRICE GÉNÉRALE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE